



Bienvenue !

«Le socialisme est né de la conscience de l'égalité humaine, alors que la société où nous vivons est tout entière fondée sur le privilège.

Il est né de la compassion et de la colère que suscitent en tout cœur honnête ces spectacles intolérables : la misère, le chômage, le froid, la faim, alors que la terre, comme l'a dit un poète, produit assez de pain pour nourrir tous les enfants des hommes, alors que la subsistance et le bien-être de chaque créature vivante devraient être assurés par son travail, alors que la vie de chaque homme devrait être garantie par tous les autres.

Il est né du contraste, à la fois scandaleux et désolant, entre le faste des uns et le dénuement des autres, entre le labeur accablant et la paresse insolente.

Il n'est pas, comme on l'a dit tant de fois, le produit de l'envie, qui est le plus bas des mobiles humains, mais de la justice et de la pitié, qui sont les plus nobles.»

Etre socialiste, Léon BLUM

C'est avec ce message, citation de Léon BLUM dont nous préférons qu'elle ne soit plus d'actualité, que la Fédération de l'Oise du Parti Socialiste a accueilli, en ce début juin, les **504 nouveaux adhérents dans notre département**. Cette campagne d'adhésions a été **un réel succès** tant localement qu'au niveau national. On ne peut qu'espérer pour notre pays et pour la construction du socialisme démocratique **qu'elle annonce des victoires pour les échéances de l'an prochain** en réponse à la politique désastreuse que mène la droite.

Mais **l'alternance se prépare** d'autant plus que **nous présenterons une politique alternative** à celle dont de plus en plus de français subissent et ressentent les difficultés et l'injustice.

Ce mois de juin a été bien rempli pour les militants socialistes. Depuis déjà plusieurs semaines **nous débattons du projet pour 2007**. Le 22 juin, nous avons eu à nous exprimer sur le **texte soumis au vote de l'ensemble des militants**, y compris ceux qui avaient rejoint nos rangs très récemment. Précédemment, le 14, les candidatures aux législatives avaient également fait l'objet d'une présentation aux suffrages des adhérents entrés au Parti avant le 1^{er} Décembre 2005. Dans notre circonscription, la 2^{ème}, **Sylvie HOUSSIN, Vice-Présidente du Conseil général de l'Oise et Conseillère municipale a été désignée par les militants**. Nous lui ouvrons nos colonnes. Modestement notre toute jeune section a désigné son bureau. Ces procédures démontrent le niveau de démocratie dont se nourrit le Parti socialiste. **François MITTERRAND ne disait-il pas qu'un « parti devait montrer dans son fonctionnement le type de société qu'il souhaite construire ».**

Ce que souhaitent les socialistes, c'est **d'abord une société démocratique fondée sur la justice sociale.**

C'est dans ce sens que les Socialistes de la Section de Sainte-Geneviève souhaitent agir à vos côtés.

Gérard CHATIN
Secrétaire de Section

Pour nous contacter :

- par courrier :
PS Sainte-Geneviève
BP 70005
60730 Sainte-Geneviève
- Téléphone :
08 70 41 66 19 (tarif local)
- courriel :
ps.sainte-geneviève@club-internet.fr
- Blog :
<http://sainte-ge-ps.blogspot.com/>

Dans cette édition :

- Edito
- 3 questions à Sylvie HOUSSIN, candidate du Parti socialiste aux législatives 2007 sur la 2^{ème} Circonscription de l'Oise
- Nos soutiens
- Le texte de contribution au projet 2007 des socialistes de l'Oise

L'esprit de ce bulletin.....

Il y a quelques semaines, s'est constituée la Section de Sainte-Geneviève du Parti Socialiste, ce bulletin dont nous vous proposons la première édition a vocation à devenir le lieu d'expression des forces vives locales. En effet, dans l'esprit d'un Parti Socialiste ouvert et en relation avec les acteurs sociaux, dans nos prochaines éditions, nous ouvrirons nos colonnes en leur direction. Sous la forme d'interviews ou de tribunes libres, notre souhait est d'ouvrir la voie à l'expression sociale locale. Ses acteurs sont nombreux, divers et insuffisamment connus voire reconnus.

Par ailleurs, mais dans le même esprit, des débats sur des thèmes sociaux et économiques seront organisés en direction de la population, et plus particulièrement des acteurs locaux (syndicats ou associations). Notre objectif est tout à la fois de faire évoluer notre réflexion sur leur action que de l'accompagner par notre éventuel soutien.

Un premier thème sera proposé, en Septembre, en ces temps de commémoration du 70^{ème} anniversaire des Congés payés, acquis symbolique du Front populaire, nous organiserons une conférence débat sur ce sujet, avec des témoignages de ces premiers moments qui devaient ouvrir les voies de la société des loisirs.

3 Questions à

Sylvie HOUSSIN, Vice-Présidente du Conseil général de l'Oise, Conseillère municipale de Beauvais, candidate aux législatives 2007 sur la 2^{ème} circonscription de l'Oise.

Question: Tu viens d'être désignée par le Parti socialiste, qui vient de confirmer le vote des militants, quel est ton sentiment après cette désignation?

Sylvie HOUSSIN : Une grande joie; d'abord parce que la désignation par les militants de la circonscription a été claire, j'ai senti leur confiance et l'énergie qu'ils mobilisent. Ensuite parce que je suis fière d'appartenir à un parti où les candidats sont désignés avec des règles démocratiques qui sont, je crois, pour l'essentiel, respectées. Enfin je suis heureuse de pouvoir entrer en campagne; pour notre pays il devient urgent de réunir la gauche pour battre une droite qui chaque jour aggrave les difficultés des français par des mesures profondément antisociales.

Question: Quelle sera ta démarche pour cette campagne ?

Sylvie HOUSSIN : Elle sera double; ce sera d'abord une campagne de terrain où, avec Denis, mon suppléant, et avec les militants nous organiserons dès septembre prochain, le maximum de rencontres, de débats avec les citoyens de la deuxième Circonscription de l'Oise. Ce sera aussi une campagne très politique où nous défendrons l'idée que le programme du futur gouvernement doit être clairement à gauche et qu'il doit prendre en compte les aspirations populaires; une idée essentielle pour moi, c'est que ce gouvernement doit être porté par l'unité d'action de toute la gauche.

Question : Tu as choisi un élu du canton de Noailles comme suppléant, Denis ROLLAND, 1er adjoint à Ponchon, quel est le sens de ce choix ?

Sylvie HOUSSIN : Denis apporte à notre duo de candidats son expérience d'élu rural; mais c'est avant tout un camarade avec qui nous partageons des valeurs et des choix politiques; nous voulons tous les deux une gauche en rupture profonde avec une conception ultra-libérale de notre société, dure pour les plus faibles, généreuse pour les plus nantis. Nous voulons tous les deux un nouveau projet de société.

SOUTIENS :

La Section du Parti socialiste de Sainte-Geneviève apporte son soutien à la famille menacée d'expulsion par la mise en œuvre des circulaires Sarkozy. Cette famille malgache d'origine française installée à Laboissière-en-Thelle, puis à Sainte-Geneviève est parfaitement insérée socialement à la vie locale et citoyenne. Elle appelle les habitants à se mobiliser contre cette mesure parfaitement injuste et inadaptée.

La Section du Parti socialiste de Sainte-Geneviève apporte son soutien aux travailleurs de ESSELTE qui subissent de plein fouet une procédure de 123 licenciements décidée par le groupe américain propriétaire du site. Elle demande aux pouvoirs publics tant d'Etat que locaux que soient mises en œuvre toutes les mesures permettant la revitalisation du site et la création d'emplois en direction des personnels touchés.

A l'occasion de ce mois de juillet 2006 qui commémore les 70 ans des Congés payés, belle conquête de la gauche et du mouvement ouvrier, la Section du Parti Socialiste souhaite à toutes et tous de bonnes vacances

L'élaboration du projet du PS a été l'occasion de débats très larges, y compris au delà des adhérents et sympathisants. La Fédération PS de l'Oise a produit une contribution issue de ces débats. Les deux dernières pages de ce bulletin y sont consacrées. Bonne lecture et rendez-vous sur notre blog pour les internautes, on peut également nous écrire ou nous contacter par tout autre moyen.

CONTRE LA SOCIÉTÉ DE LA PRÉCARITÉ PROMOUVOIR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALE

Notre pays et notre parti sont aujourd'hui dans une situation inédite qui fait suite au rejet par référendum, il y a un an, du projet de traité constitutionnel européen, à la révolte des banlieues populaires et au vaste mouvement social ante CPE. Notre responsabilité de socialistes consiste maintenant à promouvoir un projet affirmant des droits fondamentaux comme autant de piliers d'une République sociale qui traduise réellement l'égalité concrète. Il nous revient de replacer le progrès humain au cœur du pacte social.

Nous devons redonner de l'espoir aux Français inquiets et désabusés. De plus en plus de nos concitoyens estiment que leurs enfants connaîtront plus de difficultés qu'eux-mêmes, que le progrès ne profite plus à tous. Ils éprouvent un sentiment croissant de relégation sociale et perdent confiance dans l'avenir. Cette perte de confiance, nourrie par le sentiment de l'impuissance du politique face à l'économie, menace les fondements de la République en favorisant l'extrémisme et l'individualisme.

De nos débats, il ressort que le travail, l'éducation, le logement, la mixité sociale constituent des domaines prioritaires d'une nouvelle République, sociale et humaniste.

RÉAFFIRMER LE TRAVAIL COMME UN DROIT

Depuis 2002, la France connaît une croissance faible, sans dynamisme en matière d'emploi ou de pouvoir d'achat, avec une forte baisse de l'emploi industriel et une accentuation des déficits publics. Cette situation résulte, au plan national, des mesures mises en œuvre depuis 4 ans par les gouvernements Raffarin et Villepin et, au plan international, entre autres, de la crise pétrolière et de l'absence d'une politique européenne en faveur de la croissance et de l'emploi.

Notre Parti doit promouvoir, en France et en Europe, un nouveau modèle de développement fondé sur une relance de la croissance et de l'investissement. Cette croissance durable est la condition nécessaire à la création d'emplois, à la redistribution des revenus et au financement de la protection sociale. Ce modèle doit permettre de **revaloriser la valeur sociale du travail face à la toute puissance du capital et à la précarisation de l'emploi**. Pour cela, nous devons œuvrer à **limiter la sphère marchande dans laquelle s'applique la seule logique libérale**. En effet, si la reconnaissance sociale n'est liée qu'à l'emploi dépendant du marché, la raréfaction de celui-ci (le travail) entraîne la disparition de celle-là (la reconnaissance sociale) pour un nombre croissant d'êtres humains. Il faut donc développer de l'emploi dans la sphère de l'utilité sociale. Face au système du marché, il faut **revaloriser les concepts et les outils de redistribution et de réciprocité**. Ce rééquilibrage permettra de conserver au travail son rôle fondamental d'intégration, dans une société humaine pour laquelle la création de biens collectifs génère des liens sociaux en solidarissant des personnes dans la lutte pour la vie et le progrès.

Cette nécessaire croissance suppose une augmentation du pouvoir d'achat reposant sur une juste redistribution de la richesse produite par l'économie et donc par les salariés.

Face au partage de plus en plus inégalitaire des richesses et à la détérioration des conditions de vie qui en découle, il faut **créer un véritable ordre public salarial**.

Une conférence salariale organisée à cet effet pourrait procéder à une vaste refonte de l'ensemble de l'échelle des salaires, à **l'élaboration d'une grille générale des emplois** et de leur correspondance en matière de qualification et de rémunération. Il s'agira de mettre un terme à l'éclatement des statuts encouragé par l'individualisation de plus en plus grande des emplois et des salaires.

La relance de la croissance implique de réorienter les profits vers l'investissement et l'emploi et de décourager les stratégies financières prédatrices. Elle nécessite de mieux utiliser les outils fiscaux pour augmenter le pouvoir d'achat et rééquilibrer nettement la taxation du capital à l'avantage du travail.

Il faut parallèlement encourager le dialogue social au moyen d'une **démocratisation de la vie sociale dans l'entreprise**. Alors que le dialogue et la négociation sont source de progrès pour les salariés, une entreprise sur deux est aujourd'hui dépourvue d'un Comité d'entreprise. Il pourrait être **envisagé pour les très petites entreprises la création de CE** « interentreprises » garantissant l'accès réel au droit du travail pour des millions de salariés supplémentaires.

Donner plus de **légitimité et plus** de latitude à l'action syndicale dans **l'entreprise** est aussi une nécessité incontournable. Cela doit passer par la mise en place d'un système de financement des organisations syndicales

reposant sur des fonds publics (en fonction de la représentativité nationale de chacune). Cela implique par ailleurs de compléter l'assise syndicale dans l'entreprise en accordant aux représentants du personnel un vrai pouvoir de contrôle qui ne se limite plus à un simple avis consultatif ou à un droit d'information. Il découlerait de cette réforme l'obligation pour l'employeur de justifier tout licenciement individuel ou collectif par des raisons sociales, économiques et financières objectives.

SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Pour faire du travail un droit véritable, il convient aussi de **créer les outils d'une véritable sécurité sociale professionnelle**. Pour la gauche, parler de sécurisation des parcours professionnels, c'est parler des moyens à mettre en œuvre pour que les salariés connaissent le moins de ruptures possibles dans leur vie professionnelle et que les différents emplois qu'ils pourraient occuper au cours de leur vie soient tous de qualité et stables. C'est permettre des transitions en douceur pour chaque salarié entre périodes de formation, d'emploi et de reclassement. C'est l'inverse de ce que préconisent l'UMP et le MEDEF, qui aspirent uniquement à la sécurité, pour les employeurs, de pouvoir licencier le plus simplement possible leurs employés.

Pour que l'éducation et la formation tout au long de la vie deviennent réellement des outils de mise en place d'une véritable sécurité sociale professionnelle, quatre conditions majeures doivent être réunies : concevoir formation initiale et formation continue comme un tout cohérent, créer un service public de l'orientation et de la formation, clarifier les modalités de prise en charge du droit à la formation, construire une offre de formation à l'échelle des territoires.

Pour autant, c'est à l'Etat de définir les orientations nationales en matière d'accès à la qualification des jeunes et des adultes, en tenant compte des besoins des secteurs économiques et en fonction des projets du pays, notamment sur le long terme. La décentralisation des compétences ne dispense pas l'Etat de fixer des objectifs stratégiques.

En particulier, l'Etat doit se fixer comme objectifs la mise en place d'une « Conférence nationale annuelle sur la sécurisation des parcours professionnels », réunie à son initiative pour fixer les objectifs d'une véritable stratégie industrielle et de services qui puisse s'appuyer sur un service public de la formation et de l'orientation renforcé. L'évolution des acteurs économiques est une autre nécessité. Nous devons instaurer des pactes pour l'emploi incitatifs, reposant sur un « bonus malus » qui tienne compte du degré de précarité du travail dans chaque entreprise pour le calcul des cotisations employeur. Les délégués seront étroitement associés aux politiques de formation dans l'entreprise. Il convient enfin de rénover les politiques publiques de l'emploi pour permettre à chaque salarié de disposer, quel que soit son statut, de moyens en matière de formation, de reclassement et, le cas échéant, de mobilité. Ces politiques de l'emploi devront trouver un support financier par l'intermédiaire d'une refonte des modalités financières du droit à la formation.

L'ÉDUCATION AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA MIXITÉ SOCIALE

Mettre l'éducation au cœur de notre projet et du message que nous voulons adresser à la jeunesse.

Il faut engager une action afin de **réaliser l'égalité devant l'éducation** contenue dans la constitution française et qui stipule que « l'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque, à tous les degrés, est un devoir de l'État ». Pour nous, réaffirmer le **primat du système éducatif** c'est défendre un **modèle de société**. C'est promouvoir des réponses adaptées pour faire reculer les injustices sociales qui contreviennent au principe d'égalité. Nous devons offrir des moyens supplémentaires pour les élèves, les étudiants et les familles en difficulté. **Nous proposons la péréquation des moyens en relation avec les résultats aux évaluations scolaires nationales**. Nous devons tenir compte de la diversité des jeunes et de leurs centres d'intérêt, par la promotion de pédagogies diversifiées, ce qui implique, entre autre, de revenir sur la circulaire De Robien concernant la lecture. Nous devons également mettre en place des conditions d'accueil qui permettent de systématiser l'aide aux devoirs et de renforcer la présence des adultes dans les établissements.

Pour cela, il faut bannir le discours ambiant qui, tout à la fois, feint de mythifier le système éducatif et lui assigne des « utilités » de plus en plus diverses, en particulier en matière de besoins, si changeants, à satisfaire dans le domaine économique. Il faut plutôt réaffirmer et renforcer la fonction

éducative de l'école et, par là même, renoncer à l'idée d'une orientation précoce.

Nous proposons de rendre **obligatoire la scolarité jusqu'à l'âge de 18 ans**, en tenant compte davantage de la diversité des jeunes et en développant, parallèlement aux formations initiales, des filières publiques inspirées de la pédagogie de l'alternance. En effet, l'accès à l'apprentissage dès 14 ans accentuerait les inégalités sociales et handicaperait définitivement des générations entières d'enfants issus des milieux populaires, condamnés à être privés d'un savoir de base leur donnant les moyens d'être acteurs de leur vie professionnelle et, au-delà, de leur vie de citoyenne. Il faut aussi **renoncer au dépistage du « trouble des conduites » chez l'enfant dès le plus jeune âge, au repérage et au fichage des familles présentant des « facteurs de risques »**.

L'instauration d'un **grand service de l'Éducation nationale** doit viser à protéger les jeunes générations d'une mise en concurrence entre plusieurs systèmes de formation. Pour lutter contre la marchandisation de l'éducation, il faut d'abord, s'engager à supprimer les dispositions législatives récentes qui contraignent les collectivités locales à financer les établissements d'enseignement privé.

Il faut redonner toute sa place à la création et à la diffusion culturelle en tenant compte de l'environnement social de chaque établissement. C'est aussi le thème de la sectorisation qu'il faut réactiver, tant il est vrai qu'il doit être l'outil et le garant d'une **véritable mixité sociale à l'école et dans notre société**.

Enfin, le travail d'équipe doit être davantage encouragé. La recherche pédagogique et la formation de formateurs doivent devenir des priorités. Il y a urgence à reconsidérer la formation initiale et continue des personnels d'éducation. Les parents d'élèves doivent être associés plus étroitement aux réflexions et décisions concernant l'avenir de leurs enfants.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS A L'ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE

La discrimination désigne les actions qui ont pour objet d'isoler, de dévaloriser, de déconsidérer, de brimer et d'exclure, certaines personnes, certains groupes par rapport à d'autres. Ainsi, elle concerne la couleur de la peau, l'origine, l'ascendance nationale, le sexe, l'âge, le handicap, la sexualité, la religion, la culture, l'opinion politique, l'appartenance syndicale, l'éducation, le travail, le lieu de résidence, l'accès aux droits, l'accès aux services, etc... Les discriminations s'exercent dans la vie de tous les jours et dans absolument tous les domaines du quotidien. Elles visent aussi à diviser celles et ceux qui ont pourtant en commun de subir les conséquences d'un système économiquement destructeur et socialement injuste.

Nous devons promouvoir une politique d'égal accès aux droits pour chacun et nous inscrire dans un travail de fond, qui touche tous les domaines et tous les territoires où s'exerce la discrimination. Sans attendre, nous devons engager des actions s'appuyant notamment sur les structures existantes telle la Haute Autorité de Lutte Contre la Discrimination et pour l'égalité (HALDE) et la réactivation des Commissions Départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC) comme autant de véritables « hautes autorités » décentralisées dans chaque département.

Nous devons encourager la mobilisation de l'action syndicale contre la discrimination en renforçant les pouvoirs de contrôle, d'investigation et d'alerte du CE et du CHSCT dans ce domaine, grâce à la **création d'une commission de lutte contre les discriminations et pour l'égalité au sein du CE et du CHSCT**. Cette commission paritaire aura pour missions d'analyser la politique de recrutement, de gestion des carrières et de promotion dans l'entreprise, de formuler si nécessaire des recommandations ou des correctifs pouvant aboutir à des propositions de promotions directes, des formations internes ou externes débouchant sur des évolutions de carrières, d'établir un rapport annuel sur les activités et les recommandations de la commission de lutte contre les discriminations et l'égalité au travail.

Un exemplaire de ce rapport devra être adressé officiellement par la commission à la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour

l'Égalité (HALDE) aux fins d'injonction et à l'Inspection du Travail pour information.

Lutter contre les discriminations à l'égalité républicaine implique par ailleurs de **repenser une véritable politique d'immigration reposant sur l'idée d'intégration sociale**. L'abolition des lois Sarkozy de 2003 et de 2006 doit s'accompagner d'une réaffirmation du droit du sol et d'une régularisation, à l'instar de ce qui se pratique chez nos voisins européens, des sans papiers qui en font la demande.

La politique d'intégration doit être mieux organisée et disposer de moyens humains et financiers conséquents. Elle doit être adossée à une politique concertée au plan européen.

Elle implique aussi la reconnaissance des anciens combattants immigrés, la revalorisation de leurs droits. **Elle doit s'accompagner d'une véritable intégration citoyenne par l'octroi du droit de vote aux élections locales pour les étrangers extra-européens**. Enfin, il ne saurait y avoir de politique d'immigration qui ne s'appuie sur une stratégie ambitieuse et diversifiée **d'aide au développement** des pays du sud.

RÉSORBER LES FRACTURES TERRITORIALES

Les ségrégations territoriales sont, au même titre que les ségrégations ethniques ou sociales, la cause d'injustices profondes. Les inégalités s'additionnent et se reproduisent de génération en génération. **Les disparités entre régions, départements et villes se sont élargies ces 20 dernières années**. La décentralisation, sans redistribution de moyens et de ressources, a été un facteur aggravant. D'où ce sentiment d'abandon qu'éprouvent les habitants des territoires ruraux désertifiés et les résidents des quartiers urbains dégradés.

Le démantèlement progressif, par la droite, de la politique d'aménagement du territoire, l'effacement progressif de la présence des services publics et la fracture numérique accentuent encore la logique inégalitaire. Par ailleurs, la **pénurie de logements atteint une gravité sans précédent** et provoque des drames humains. **En appuyant une politique volontariste du logement, les socialistes peuvent agir pour opposer la solidarité nationale à cette dislocation locale**.

En dressant un véritable plan de bataille pour le logement, il faut **agir pour rééquilibrer l'habitat entre les territoires et pour assurer une véritable mixité sociale dans chacun d'entre eux**. Cela passe par la création d'une agence nationale pour l'acquisition foncière destinée à mettre à la disposition des collectivités des terrains propriété de l'État ; et aussi par la construction de 120 000 logements sociaux par an, en drainant les ressources nécessaires au financement par la taxation de la spéculation foncière et immobilière,

Pour **impulser une véritable politique de mixité sociale**, il faut renforcer les obligations et sanctions en matière de logement HLM (SRU) en élargissant le nombre de communes concernées, imposer un pourcentage de logements sociaux dans les projets immobiliers privés.

Par ailleurs, la création d'un bouclier logement limitera le coût du loyer à 25% du revenu de chaque ménage locataire, pour les familles modestes.

Pour **lutter contre le « mal logement »**, il importe de créer un permis de louer afin d'empêcher la location de biens insalubres.

Il est aussi urgent de réformer le 1% patronal en le ramenant comme auparavant aux entreprises de plus de 9 salariés, et de favoriser d'autre part le 1% locatif.

Il faut enfin **renouer avec une véritable politique des territoires** et relancer l'aménagement des territoires par de nouveaux **contrats de plan État Région recentrés sur trois priorités : habitat et développement urbain, emploi et formation, transports et environnement**.

Le financement de ces chantiers impliquera de **refondre les dotations de l'État aux collectivités**, de les moduler en fonction de critères effectifs de richesse fiscale et d'**accentuer la péréquation**, ou encore d'introduire une **fiscalité correctrice** et discriminante avec possibilité de dé liaison des taux.

Le présent document est le fruit d'une synthèse : des différentes contributions individuelles ou collectives qui nous ont été adressées par les sections socialistes de l'Oise, des échanges qui se sont déroulés à l'occasion des 3 assemblées thématiques des états généraux dans notre département, des débats en réunions de sections consacrées au projet.